

Classification des exploitations du Grand Est

De 2010 à 2016, un agrandissement des structures et un recul de l'élevage

[Lien vers étape 1](#)

La première étape de l'étude relative à la classification des exploitations du Grand Est avait permis de distinguer trois grandes dominantes – Elevage, Grandes cultures et Cultures permanentes – dont les caractéristiques ont été précisément décrites. La deuxième étape s'attache à observer les évolutions structurelles d'un échantillon d'exploitations entre 2010 et 2016.

Cet échantillon d'exploitations n'a pas connu de grands changements structurels. La principale évolution est une tendance à l'agrandissement des exploitations. Celui-ci se réalise par une augmentation moyenne de 5,1% des terres cultivées et de 3,4% des prairies permanentes. A l'inverse, le cheptel global détenu diminue de 5,7%, l'élevage devient donc plus extensif. Ce sont les ateliers laitiers qui montrent le taux de disparition le plus important.

L'emploi progresse de 1,5%. La part de l'emploi salarié passe de 30 à 32%.

Les exploitations étaient pour 7,2% d'entre elles en Agriculture biologique ou en conversion en 2010 ; en 2016, leur proportion est de 10,6%.

La taille des structures augmente

La partie 1 de l'étude avait retenu 4 variables de taille : la PBS, la SAU, les UGB et les UTA. Elles augmentent toutes dans l'échantillon sélectionné, sauf les UGB. Ainsi, entre 2010 et 2016, la PBS moyenne augmente de 4,2%, passant de 287 000 € à 299 000 €. Or, les UGB sont en nette diminution (-5,7%) ; ce sont donc les surfaces qui font augmenter la PBS : la SAU moyenne croît de 114,5 ha à 120 ha. La STH augmente de 3,3% et les terres labourables de 5,2%, passant de 81,4 ha à 85,6 ha en moyenne.

La dispersion de la PBS augmente : le rapport entre le 1er et le 3ème quartile (seuil du quart des exploitations à la PBS la plus faible et seuil du quart des exploitations à la PBS la plus élevée) est de 2,57 en 2010. Il passe à 2,81 en 2016.

Ramené à l'hectare de SAU, la PBS moyenne, qui était de 2 507 € en 2010 diminue légèrement à 2 493 €.

L'agrandissement de la surface moyenne des exploitations de l'échantillon peut potentiellement s'expliquer par la poursuite de la réduction du nombre d'exploitations du Grand Est (environ 1% par an d'après le bilan annuel de l'emploi agricole sur cette période).

La main-d'œuvre totale croît de 1,5%.

Répartition de l'échantillon selon les groupes

	Exploitations 2010 (Partie 1)		Exploitations communes 2010-2016 (Partie 2)	
	Effectif	Part du total	Effectif	Part du total
Groupe 1	2 444	7,2%	474	11,0%
Groupe 3	3 846	11,4%	523	12,2%
Groupe 4	3 527	10,4%	740	17,2%
Dominante Elevage	9 817	29,0%	1 737	40,4%
Groupe 2	3 796	11,2%	442	10,3%
Groupe 5	7 803	23,0%	955	22,2%
Dominante Grandes Cultures	11 599	34,3%	1 397	32,5%
Groupe 6	4 923	14,5%	782	18,2%
Groupe 7	7 525	22,2%	385	9,0%
Dominante Cultures Permanentes	12 448	36,8%	1 167	27,1%
Total de l'échantillon	33 864		4 301	

Sources : RA 2010, ESEA 2016, BALSAs

Une tendance à l'agrandissement, sauf pour les cheptels

Moyennes		PBS, en euros		SAU, en ha		UGB totales		UTA totales	
		2010	2016	2010	2016	2010	2016	2010	2016
Dominante Elevage	Groupe 1	237 618	236 925	130,6	138,4	158,8	143,7	2,35	2,4
	Groupe 3	112 930	111 904	113,1	117,9	112,3	94,7	1,70	1,7
	Groupe 4	294 390	313 349	239,7	254,5	248,9	223,7	3,04	3,0
Dominante Grandes cultures	Groupe 2	126 647	122 162	100,4	102,8	20,8	19,7	1,67	1,7
	Groupe 5	184 010	189 778	132,1	136,2	9,5	13,4	1,60	1,6
Dominante Cultures permanentes	Groupe 6	713 570	752 575	27,6	28,8	56,1	68,4	6,67	6,7
	Groupe 7	143 002	154 171	5,0	5,3	7,1	7,9	1,22	1,4
Grand Est		286 984	298 956	114,5	119,9	89,1	84,0	2,84	2,88

Sources : RA 2010, ESEA 2016, BALSAs

Sous-ensemble à dominante Élevage	Sous-ensemble à dominante Grandes Cultures	Sous-ensemble à dominante Cultures Permanentes
Groupe 1 : exploitations de taille moyenne combinant des grandes cultures et un élevage intensif, situées en zone de plaine	Groupe 2 : petites exploitations céréalières, sans élevage ou avec un petit troupeau allaitant valorisant de la prairie permanente, situées en zone de plaine	Groupe 6 : grandes exploitations
Groupe 3 : petites exploitations herbagères d'élevage extensif	Groupe 5 : grandes exploitations spécialisées en cultures, situées en zone de plaine	Groupe 7 : petites exploitations
Groupe 4 : grandes exploitations d'élevage bovin extensif, associant des terres cultivées	<i>Etude sur le champ des exploitations de plus de 25 000 euros de PBS</i>	

Des stratégies plus ou moins différenciées par dominante

La synthèse des choix structurels, réalisés par les exploitations de chaque dominante durant la période 2010 - 2016 et détaillés dans la publication, met en lumière des stratégies plus ou moins convergentes.

Le sous-ensemble de la dominante Elevage se caractérise par des élevages bovins qui valorisent en premier lieu des pâturages permanents, associés à des productions végétales, avec des surfaces en terres labourables plus ou moins importantes selon les groupes.

Entre 2010 et 2016, les exploitations se sont fortement agrandies et ont développé les cultures, en mettant à profit la bonne conjoncture en céréales et oléagineux sur la période. En parallèle, les exploitations ont réduit leur activité d'élevage : le nombre de cheptels et les UGB détenues ont ainsi diminué. Un nombre important d'exploitations a en particulier arrêté l'activité laitière, contribuant à une réduction marquée du cheptel bovin.

La main-d'œuvre totale reste constante. Durant la période étudiée, les circuits courts ne se sont pas développés au sein de ces exploitations et les activités de diversification sont moins pratiquées. Par contre, les exploitations ont été nombreuses à opter pour l'Agriculture biologique.

Le sous-ensemble à dominante Grandes cultures se caractérise par des exploitations de plaine, spécialisées en céréales-oléoprotéagineux et en plantes industrielles, avec quelques troupeaux allaitants qui valorisent des pâturages permanents.

Les exploitations ont peu modifié leur structure. Elles ont augmenté leur surface mais sans changer leurs assolements. Les élevages restent peu présents ; le cheptel bovin, en retrait, permet toujours l'entretien de façon extensive des surfaces en prairies permanentes des zones de plaine. Quelques exploitations ont créé un atelier hors-sol de volailles, afin de diversifier leurs productions. Si on note une progression des exploitations ayant développé une commercialisation en circuit court, le travail à façon, qui constitue l'essentiel des activités de diversification, est en régression.

Les exploitations en Agriculture biologique se développent, alors qu'il s'agissait d'une caractéristique peu fréquente dans cette dominante en 2010.

Le sous-ensemble à dominante Cultures permanentes se caractérise toujours par des productions à haute valeur ajoutée à l'hectare. Ces exploitations se sont de plus agrandies durant la période. La main-d'œuvre reste conséquente, quelle soit familiale ou salariée. Les structures viticoles ont augmenté leur surface en vigne dans les vignobles champenois et alsacien. Dans le cas des exploitations mixtes (cultures permanentes associées à des grandes cultures), l'augmentation de SAU en Champagne se fait par les terres labourables. Si quelques exploitations ont abandonné l'élevage, la tendance est plutôt à conforter les cheptels existants, notamment en volailles.

Un nombre important d'exploitations a opté pour l'Agriculture biologique. Le choix d'une commercialisation des produits en circuit court est fréquemment fait.

Rappel : une étude en trois étapes

La première étape a consisté à qualifier les exploitations selon un ensemble de variables : taille, intensification, spécialisation, diversification et autres caractéristiques générales. Les variables sont issues du recensement agricole (RA), de l'enquête sur les structures (ESEA), des fichiers administratifs (ASP, BDNI, CVI...) et d'un échantillon plus restreint du RICA.

Il ne s'agit pas de reconstituer les orientations technico-économiques mais d'analyser comment, au sein de la nouvelle région, les exploitations se comportent et adaptent leurs stratégies en termes de dimension, de diversification, de spécialisation et d'intensification. Une fois les variables choisies et leurs modalités validées, une analyse multifactorielle, Analyse des Correspondances Multiples (ACM), puis une Classification Ascendante Hiérarchique (CAH) ont permis de définir sept groupes inclus dans trois grandes dominantes. [Lien vers étape 1](#)

La deuxième étape suit l'évolution des groupes grâce à l'appariement des données du recensement et celles de l'enquête 2016 sur les structures.

La troisième étape (non encore réalisée à ce jour) étudie les indicateurs économiques à l'aide du RICA entre 2010 et 2017.

Cette publication présente les éléments de l'étape 2, c'est-à-dire les évolutions des structures. Lors de l'étape 1, les caractéristiques de chaque groupe ont été décrites et des choix stratégiques ont pu être identifiés. Il s'agit de voir maintenant comment ces exploitations ont évolué dans le pas de temps 2010-2016 au regard des variables de structures.

Choix méthodologiques

Le recensement agricole, enquête exhaustive, a permis de recueillir des informations sur 33 864 exploitations moyennes et grandes en 2010 dans le Grand Est. A contrario, l'enquête sur les structures des exploitations de 2016 a été réalisée sur un échantillon.

Une fois rapprochées les différentes sources de données, un échantillon commun de 4 300 exploitations entre le RA 2010 et ESEA 2016 est isolé, chacune identifiée par son appartenance à une dominante et un groupe définis par la classification de la première étape de l'étude. Sur cet échan-

tillon constant, aucune pondération n'est appliquée : la répartition des effectifs dans chacun des groupes peut être très différente de ce qui avait été constaté sur les moyennes et grandes exploitations avec le RA 2010.

Il convient donc de préciser que les évolutions structurelles mises en évidence sur cet échantillon ne sont pas forcément représentatives de l'évolution globale des exploitations du Grand Est. Cet échantillon représente néanmoins 18,7% de la PBS régionale 2010, 16,9% de la SAU et 21,7% des UGB.

Eléments de contexte général

Le contexte économique, les éléments de conjoncture, l'importance des récoltes ou des événements extérieurs, sanitaires et géopolitiques, peuvent avoir un impact plus ou moins direct sur les choix qu'un exploitant est amené à faire dans la conduite de son exploitation d'une campagne à l'autre. Une synthèse de ces éléments sur la période 2010-2016 est proposée dans le tableau « Contexte économique et géopolitique » à la fin de cette publication.

Sous-ensemble à dominante Élevage

Groupe 1 : exploitations de taille moyenne combinant des grandes cultures et un élevage intensif, situées en zone de plaine
Groupe 3 : petites exploitations herbagères d'élevage extensif
Groupe 4 : grandes exploitations d'élevage bovin extensif, associant des terres cultivées

Sous-ensemble à dominante Grandes Cultures

Groupe 2 : petites exploitations céréalières, sans élevage ou avec un petit troupeau allaitant valorisant de la prairie permanente, situées en zone de plaine
Groupe 5 : grandes exploitations spécialisées en cultures, situées en zone de plaine

Sous-ensemble à dominante Cultures Permanentes

Groupe 6 : grandes exploitations
Groupe 7 : petites exploitations

Étude sur le champ des exploitations de plus de 25 000 euros de PBS

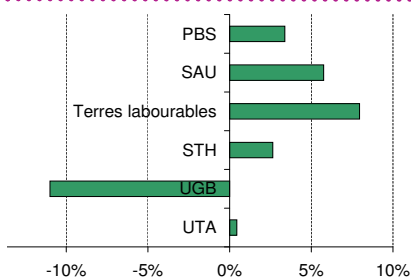
Le sous-ensemble à dominante Elevage

La PBS moyenne du sous-ensemble à dominante Elevage augmente de 3,4%. Cet accroissement s'explique par la hausse importante de la PBS moyenne du groupe 4, contrairement aux groupes 1 et 3 pour lesquels la PBS diminue légèrement. Près de 3/4 des exploitations voient leur SAU progresser. La dominante Elevage est celle pour laquelle le gain de SAU est le plus important, avec une hausse de 5,8%, cela représente en moyenne 10 ha par exploitation. Cette augmentation se décompose en 8 ha de terres labourables et 2 ha de prairies permanentes. La part de la STH dans la SAU diminue donc de 41,5 à 40,3%. Sous l'effet des deux composantes du ratio, augmentation de la SAU et diminution des UGB, la PBS ramenée à l'hectare exploité, baisse de 1 305 € en 2010 à 1 276 € en 2016 en moyenne.

Evolution 2010-2016 dominante élevage

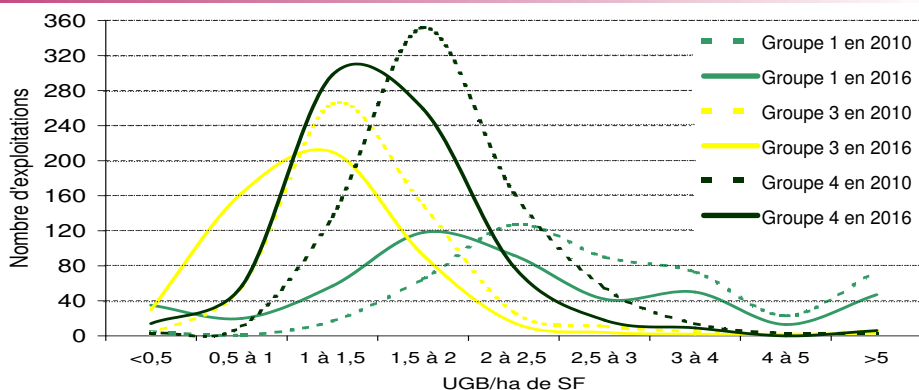
moyennes	2010	2016
PBS, en euros	224 261	231 840
SAU, en ha	171,8	181,7
Terres labourables, en ha	100,4	108,4
STH, en ha	71,3	73,2
UGB, en ha	183,2	163,0
UTA	2,45	2,46

Sources : RA 2010, ESEA 2016, BALS



Sources : RA 2010, ESEA 2016, BALS

Evolution de la distribution du chargement à la baisse



Sources : RA 2010, ESEA 2016, BALS

Un cheptel et un chargement en baisse

Le cheptel global est en retrait de 11%. En 2010, 1 730 exploitations détenaient au moins 10 UGB ; en 2016 elles ne sont plus que 1 680. Sur l'ensemble de la dominante, le cheptel moyen s'infléchit de 183 à 163 UGB. Par contre, la composition des UGB change peu : 89% correspondent toujours à des cheptels bovins ; les cheptels ovins sont en diminution. L'ensemble des surfaces fourragères (SF) a augmenté. Par conséquent, le chargement moyen s'en trouve fortement diminué : de 1,95 UGB/ha de SF, il descend à 1,65.

46% des exploitations perdent au moins 20 UGB. Dans le groupe 1, où on trouve des élevages plus intensifs (élevages laitiers ou élevages hors-sol), 15% des exploitations ont perdu au moins la moitié de leurs UGB. A l'inverse, seules 5% d'exploitations

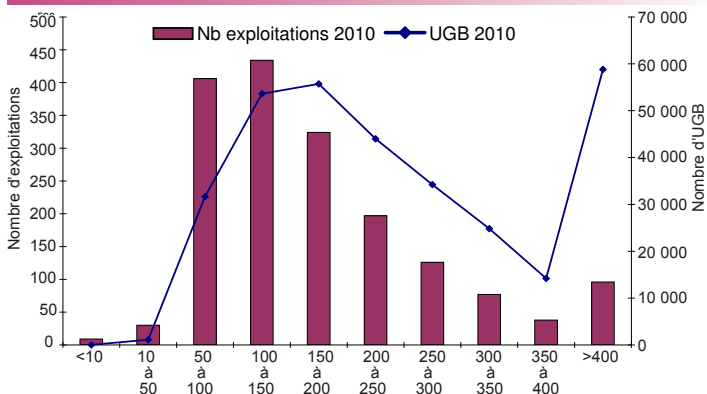
ont augmenté leur cheptel de plus de 50%. La distribution du chargement a donc été remaniée, les plages pour lesquelles les exploitations étaient les plus nombreuses ont reculé et ceci pour les 3 groupes. Globalement, les élevages sont devenus plus extensifs, à la fois par un recul des animaux et par une augmentation de la surface fourragère. On observe un glissement de la répartition des UGB selon la taille des cheptels : le nombre d'exploitations détenant plus de 50 UGB a diminué au profit de celle détenant moins de 50 UGB.

Evolution du cheptel (proportion d'exploitations dans le groupe)

Groupe	1	3	4
Perte de plus de 50% du cheptel	15%	10%	5%
Gain de plus de 50% du cheptel	5%	2%	3%

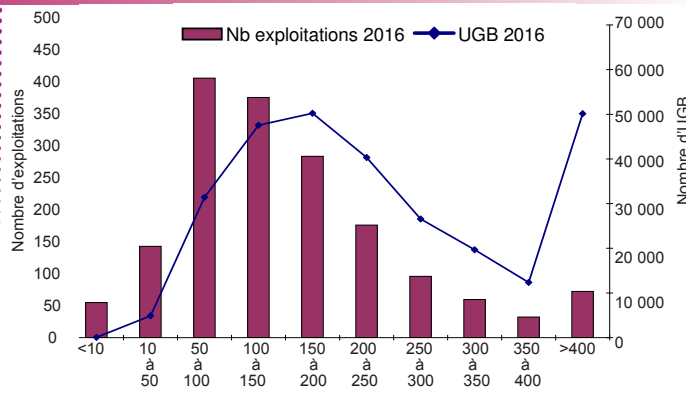
Sources : RA 2010, ESEA 2016, BALS

Répartition des 318 000 UGB en 2010



Sources : RA 2010, ESEA 2016, BALS

Répartition des 283 000 UGB en 2016



Sources : RA 2010, ESEA 2016, BALS

Sous-ensemble à dominante Élevage

- Groupe 1** : exploitations de taille moyenne combinant des grandes cultures et un élevage intensif, situées en zone de plaine
- Groupe 3** : petites exploitations herbagères d'élevage extensif
- Groupe 4** : grandes exploitations d'élevage bovin extensif, associant des terres cultivées

Sous-ensemble à dominante Grandes Cultures

- Groupe 2** : petites exploitations céréalières, sans élevage ou avec un petit troupeau allaitant valorisant de la prairie permanente, situées en zone de plaine
- Groupe 5** : grandes exploitations spécialisées en cultures, situées en zone de plaine

Sous-ensemble à dominante Cultures Permanentes

- Groupe 6** : grandes exploitations
- Groupe 7** : petites exploitations

Etude sur le champ des exploitations de plus de 25 000 euros de PBS

Une activité laitière en recul

L'orientation de production des cheptels bovins a également évolué au sein de chaque groupe. Le nombre de cheptels laitiers diminue ; ils sont soit remplacés par un élevage allaitant, soit le cheptel bovin est abandonné.

Dans l'échantillon du sous-ensemble Elevage, on dénombre 1 179 producteurs laitiers détenant au moins 10 vaches laitières sur toute ou partie de la période 2010-2016. Dans ce laps de temps, 126 cheptels laitiers ont disparu, quand 11 se sont créés, soit un solde déficitaire de 115 producteurs.

En revanche, l'effectif moyen de vaches laitières détenues dans les exploitations augmente de 6% sur la période. Si on considère uniquement les exploitations qui ont augmenté leur cheptel laitier et donc conforté leur production laitière, le nombre moyen de vaches a augmenté de 17 têtes.

A noter en 2016, le prix du lait était au plus bas et des premières mesures de diminution de la production ont été mises en place au niveau européen. Il est probable que les effectifs de vaches laitières par exploitation se soient infléchis en 2017.

Il est à noter également qu'en cas de création d'un atelier lait, le nombre de vaches est supérieur à la moyenne détenue dans chaque groupe en 2016.

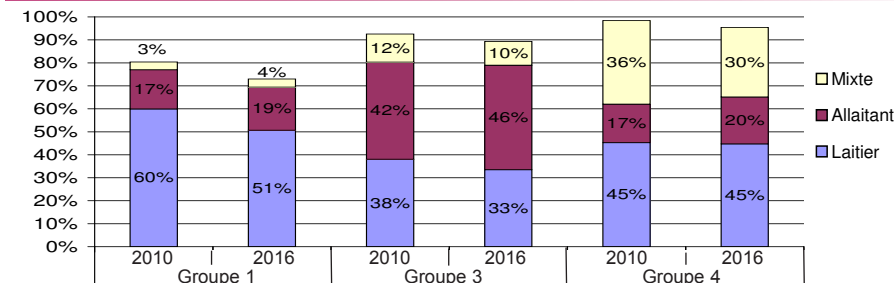
Dans l'échantillon du sous-ensemble de la dominante Elevage, on comptabilise 854 cheptels allaitants détenant au moins 5 vaches sur toute ou partie de la période 2010-2016. Le nombre total de vaches allaitantes progresse de 11%. 72 exploitations ont abandonné l'activité d'élevage allaitant, mais 66 l'ont adoptée. Dans le cas de la création d'atelier, le nombre moyen est de 27 vaches allaitantes, inférieur à celui d'un élevage existant, avec 49 vaches en moyenne.

Les cheptels de vaches reproductrices, qu'ils soient laitiers ou allaitants, augmentent en nombre de têtes entre 2010 et 2016. Cependant, la moyenne des UGB bovines détenues dans les exploitations diminue. Cela conduit à penser que les animaux restent moins longtemps dans les élevages et qu'ils sont engraisés moins longtemps.

Des évolutions variées pour les autres types de cheptel

Le cheptel ovin concerne 148 exploitations détenant au moins 1,7 UGB ovines (seuil correspondant à 10 brebis mère) sur les 1 737 de la dominante Elevage. De 44 UGB en 2010, il tombe à 29 UGB en moyenne par exploitation en 2016. Tous les groupes enre-

Une proportion d'élevages laitiers en diminution



Sources : RA 2010, ESEA 2016, BALS

1179 exploitations détenant un cheptel laitier

moyennes	Effectif de vaches laitières par exploitation		UGB bovines par exploitation		Nb d'exploitations ayant abandonné l'atelier lait	Nb de vaches supplémentaires quand l'atelier augmente	Nb de vaches en moins quand l'atelier diminue	Nb de vaches quand l'atelier a été créé
	2010	2016	2010	2016				
Groupe 1	56	59	141	128	39	+17	-13	98
Groupe 3	41	39	120	108	36	+9	-8	37
Groupe 4	73	80	250	228	51	+20	-13	114
Dominante Elevage	62	65	192	175	126	+17	-11	90

Sources : RA 2010, ESEA 2016, BALS

854 exploitations détenant un cheptel allaitant

moyennes	Effectif de vaches allaitantes par exploitation		UGB bovines par exploitation		Nb d'exploitations ayant abandonné l'atelier viande	Nb de vaches supplémentaires quand l'atelier augmente	Nb de vaches en moins quand l'atelier diminue	Nb d'exploitations ayant créé l'atelier viande	Nb de vaches quand l'atelier a été créé
	2010	2016	2010	2016					
Groupe 1	31	36	116	89	12	+16	-8	18	21
Groupe 3	39	43	109	89	20	+12	-8	25	27
Groupe 4	52	58	262	230	40	+20	-14	23	30
Dominante élevage	44	49	186	159	72	+17	-11	66	27

Sources : RA 2010, ESEA 2016, BALS

Evolution de l'orientation des élevages bovins (1 606 exploitations)

		en 2016				Totaux 2010
		Pas de vache	Elevage laitier	Elevage mixte	Elevage allaitant	
en 2010	Pas de vache	0	4	0	9	13
	Elevage laitier	62	686	45	25	818
	Elevage mixte	3	54	244	48	349
	Elevage allaitant	22	2	6	396	426
Totaux 2016		87	746	295	478	1606

Sources : RA 2010, ESEA 2016, BALS

Lecture : en 2010, il y avait 818 élevages laitiers ; en 2016, 62 n'ont plus de vaches laitières, 686 ont toujours un cheptel laitier, 45 ont un élevage de bovins mixtes, 25 ont un élevage allaitant.

gissent la même diminution. Les 32 exploitations qui abandonnent l'élevage ovin, sont de petits cheptels, en moyenne 13 UGB ovines en 2010 ; ces exploitations possèdent par ailleurs un atelier de bovins.

Le cheptel porcin détenu dans 87 exploita-

tions, avec au moins 2,1 UGB porcines (seuil de 10 truies) montre peu d'évolution. Les UGB moyennes restent stables ou en légère diminution, 184 UGB par exploitation en 2016. 22 élevages de petite taille se sont arrêtés. L'atelier porcin était alors marginal comparé à une activité d'élevage bovin.

Sous-ensemble à dominante Élevage

Groupe 1 : exploitations de taille moyenne combinant des grandes cultures et un élevage intensif, situées en zone de plaine

Groupe 3 : petites exploitations herbagères d'élevage extensif

Groupe 4 : grandes exploitations d'élevage bovin extensif, associant des terres cultivées

Sous-ensemble à dominante Grandes Cultures

Groupe 2 : petites exploitations céréalières, sans élevage ou avec un petit troupeau allaitant valorisant de la prairie permanente, situées en zone de plaine

Groupe 5 : grandes exploitations spécialisées en cultures, situées en zone de plaine

Sous-ensemble à dominante Cultures Permanentes

Groupe 6 : grandes exploitations

Groupe 7 : petites exploitations

Etude sur le champ des exploitations de plus de 25 000 euros de PBS

Le cheptel de volailles concerne 83 exploitations, détenant au moins 1,4 UGB volailles (seuil de 100 poules pondeuses). Il enregistre une légère diminution, passant de 125 UGB en 2010 à 122 UGB par exploitation en moyenne en 2016. On enregistre 19 abandons d'élevages contre 11 créations. Ces ateliers sont plutôt détenus par le groupe 1.

Un assolement stable

L'augmentation de la SAU n'influe pas sur la composition de l'assolement dans les trois groupes. Les parts relatives des surfaces consacrées aux fourrages, aux céréales, aux oléoprotéagineux, aux plantes industrielles sont inchangées. La seule évolution notable est une hausse des surfaces consacrées aux cultures de protéagineux au détriment des oléagineux, passant en moyenne de 1,1 ha à 2,3 ha. Ceci s'explique probablement par les nouvelles mesures de la PAC qui encouragent les exploitations d'élevages à plus d'autonomie dans l'alimentation de leurs animaux. Dans le détail, le groupe 1 est toujours celui où la prairie est la moins conséquente et où le maïs est le plus développé, conformément au caractère plus intensif des élevages. Dans le groupe 4, une légère diminution de la part de la surface toujours en herbe dans la surface fourragère, de 75% à 73% est observée.

Une main-d'œuvre salariée en progression

La main-d'œuvre totale évolue peu entre 2010 et 2016. Le principal fait marquant est un recours accru à l'emploi salarié. Ce phénomène est potentiellement dû à une meilleure reconnaissance du statut du conjoint de l'exploitant qui devient salarié. Par ailleurs, plus des 3/4 de la main-d'œuvre dans les exploitations est familiale et les chefs sont très rarement pluriactifs.

Des créations de GAEC

Les statuts juridiques des exploitations ont évolué. Ainsi, 52 GAEC ont été

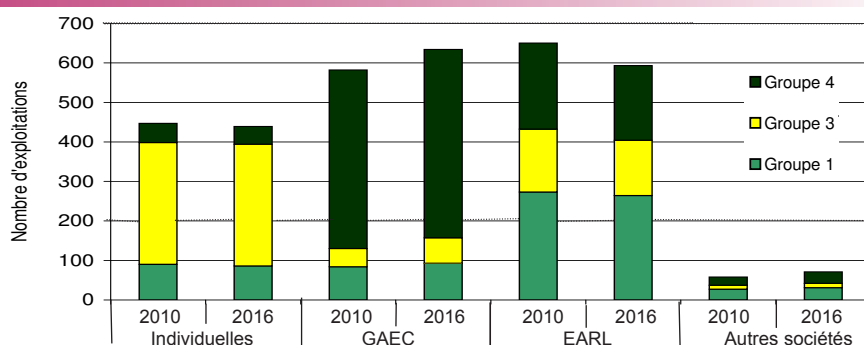
Evolution du nombre d'UGB totales autres que bovines

	2010	2016
UGB ovins	6 568	4 353
UGB caprins	242	187
UGB porcins	16 177	16 029
UGB volailles	10 428	10 139
UGB lapins	346	476
UGB équins	1 448	1 019

Sources : RA 2010, ESEA 2016, BALSA

	Groupe 1		Groupe 3		Groupe 4		Elevage	
	2010	2016	2010	2016	2010	2016	2010	2016
UTA totales	2,35	2,37	1,70	1,73	3,04	3,03	2,45	2,46
dont UTA salariées	23,3%	25,2%	8,4%	14,2%	13,4%	18,1%	14,9%	19,1%

Sources : RA 2010, ESEA 2016, BALSA

Evolution du statut des exploitations

Sources : RA 2010, ESEA 2016, BALSA

créés entre 2010 et 2016, au détriment des exploitations individuelles ou EARL. La réforme de la PAC, notamment la surprime sur les 52 premiers hectares ainsi que les aides bovines couplées, mesures déplaçonnées au nombre d'associés, ont encouragé la création des GAEC.

Si la forme sociétaire GAEC progresse dans les 3 groupes, les spécificités identifiées en 2010 n'ont pas disparu. Pour chacun d'eux, la forme sociétaire majoritaire reste marquée : le groupe 1 renferme 56% d'EARL, le groupe 3 est constitué de 59% d'exploitations individuelles et le groupe 4 montre 65% de

GAEC.

Les activités de diversification semblent en retrait sur les exploitations. Elles sont développées dans 17% d'entre elles. Ce sont essentiellement du travail à façon, de la transformation de viande et de lait, de l'hébergement et de la restauration. La commercialisation en circuits courts n'évolue pas et concerne 15% des exploitations. En 2010, 135 exploitations sur 1 737 de la dominante Elevage se déclaraient en Agriculture biologique (7,8% des exploitations), certifiées ou en conversion. En 2016, on comptabilise 193 structures (11,1% des exploitations).

Le sous-ensemble à dominante Grandes cultures

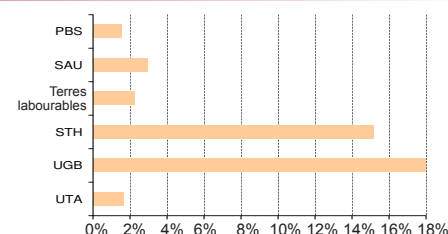
Il est composé de 1 397 exploitations, dont 68% appartiennent au groupe 5. Toutes les variables de taille augmentent mais dans des proportions modérées. Ainsi la PBS gagne 1,5%, tendance due au groupe 5, le groupe 2 enregistrant un recul de la PBS moyenne de 3,5%.

Les seules progressions marquées concernent les UGB et la surface en prairie permanente, mais elles sont à relative-

Indicateurs de structures 2010-2016 - dominante Grandes cultures

moyennes	2010	2016
PBS, en euros	165 861	168 385
SAU, en ha	122,0	125,6
Terres labourables, en ha	115,8	118,4
STH, en ha	5,9	6,8
UGB, en ha	13,08	15,43
UTA	1,62	1,65

Sources : RA 2010, ESEA 2016, BALSA



Sous-ensemble à dominante Élevage

Groupe 1 : exploitations de taille moyenne combinant des grandes cultures et un élevage intensif, situées en zone de plaine

Groupe 3 : petites exploitations herbagères d'élevage extensif

Groupe 4 : grandes exploitations d'élevage bovin extensif, associant des terres cultivées

Sous-ensemble à dominante Grandes Cultures

Groupe 2 : petites exploitations céréalières, sans élevage ou avec un petit troupeau allaitant valorisant de la prairie permanente, situées en zone de plaine

Groupe 5 : grandes exploitations spécialisées en cultures, situées en zone de plaine

Sous-ensemble à dominante Cultures Permanentes

Groupe 6 : grandes exploitations

Groupe 7 : petites exploitations

Etude sur le champ des exploitations de plus de 25 000 euros de PBS

ser. En effet, c'est la dominante qui détient le moins d'UGB, avec seulement 6% de l'ensemble du cheptel régional en 2016. Les UGB augmentent et se concentrent dans un nombre plus restreint d'exploitations.

Le gain de SAU moyen est plus nuancé que dans la dominante Elevage : les exploitations gagnent en moyenne 3,6 ha, répartis en 2,6 ha de terres labourables et 1 ha de prairie permanente. 62% des exploitations voient leur SAU confortée.

En 2010, seules 40% des exploitations avaient au moins 1 hectare de prairie permanente dans leur assolement. Cette part est de 47% en 2016. La surface fourragère totale augmente dans chaque groupe, même pour les exploitations n'ayant aucune activité d'élevage.

Les assolements n'ont pas évolué

La répartition des types de cultures (céréales, oléoprotéagineux, plantes industrielles, fourrages) est similaire en 2010 et en 2016, dans chacun des groupes. La surface consacrée aux plantes industrielles tient toujours une part plus importante dans le groupe 5 que dans le groupe 2. La surface implantée en betterave progresse de 15% pour l'ensemble de la dominante. A l'inverse, la production de houblon, traditionnellement localisée dans le Bas-Rhin, a fortement diminué. En cause, la fin d'un contrat avec un brasseur américain qui a fragilisé la filière.

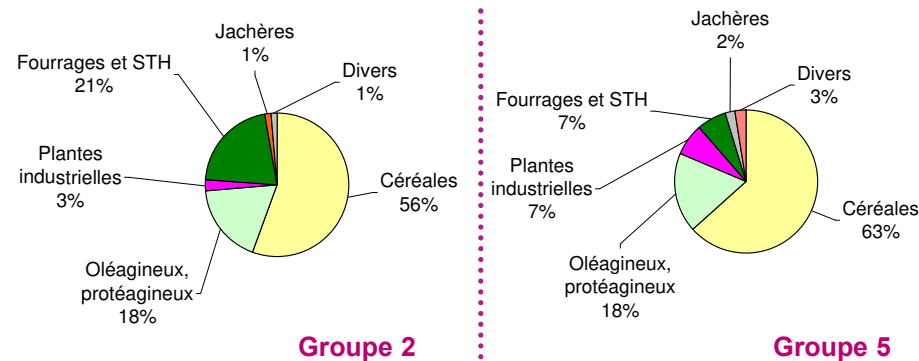
La production de tabac diminue également fortement.

Une progression du cheptel de volailles

En 2010, le sous-ensemble Grandes cultures détient un cheptel de 18 300 UGB, réparti équitablement entre les deux groupes, dans 488 exploitations. Ce sont à 38% des bovins, à 28% des porcins et à 21% des volailles. En 2016, le cheptel qui a progressé sur la période de 18%, est concentré dans 339 exploitations, et c'est principalement dans le groupe 2 que l'activité d'élevage a été abandonnée. Les 21 600 UGB sont à 60% détenues dans le groupe 5. La physionomie du cheptel a également changé ; les proportions sont les suivantes : 27% de bovins, 26% de porcins et 38% de volailles.

L'effectif de volailles détenu a plus que doublé sur la période. Quelques ateliers se sont créés, notamment dans le groupe 5. Dans le groupe 2, la hausse s'explique par

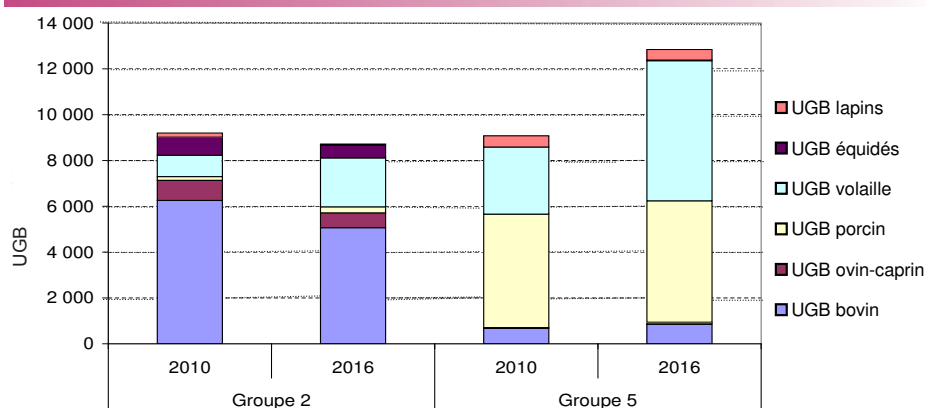
Assolements en 2016



Sources : RA 2010, ESEA 2016, BALS

Sources : RA 2010, ESEA 2016, BALS

Evolution des UGB entre 2010 et 2016



Sources : RA 2010, ESEA 2016, BALS

une augmentation du nombre de têtes détenues.

Le cheptel bovin diminue de 15%, sous l'effet conjugué de la suppression d'ateliers et de la diminution du nombre de têtes. Sur un échantillon de 130 exploitations qui détiennent au moins 5 UGB allaitantes sur toute ou partie de la période 2010-2016, l'effectif moyen de vaches allaitantes augmente pourtant légèrement, de 15 en 2010 à 17 en 2016. Par ailleurs, la gestion des troupeaux est devenue plus extensive, passant de 1,5 à 1,1 UGB/ha de surface fourragère.

Les cheptels laitiers au nombre de 40 en 2010 ne sont plus que 27 en 2016.

Une progression de la main-d'œuvre salariale

La main-d'œuvre totale évolue peu, de 1,62 UTA en 2010, elle passe à 1,65 UTA en 2016. A l'instar de la dominante Elevage, la part salariale progresse de

14,7% à 18,3% de la main-d'œuvre totale. A 85%, les UTA sont familiales et 42% de l'ensemble des chefs et coexploitants sont pluriactifs.

Le statut juridique des exploitations a peu évolué. Seules quelques créations de sociétés civiles (SCEA) au détriment des EARL et des GAEC sont à noter dans le groupe 5.

Les exploitations qui déclarent une activité de diversification diminuent de 28 à 22%. En 2016, ce sont essentiellement des travaux réalisés dans d'autres exploitations et des activités de production d'énergie. La commercialisation en circuits courts concerne une trentaine d'exploitations supplémentaires par rapport à 2010. L'Agriculture biologique se développe : 57 exploitations certifiées ou en cours de conversion en 2010 (4,1% des exploitations), contre 105 en 2016 (7,5% des exploitations).

Sous-ensemble à dominante Élevage

Groupe 1 : exploitations de taille moyenne combinant des grandes cultures et un élevage intensif, situées en zone de plaine

Groupe 3 : petites exploitations herbagères d'élevage extensif

Groupe 4 : grandes exploitations d'élevage bovin extensif, associant des terres cultivées

Sous-ensemble à dominante Grandes Cultures

Groupe 2 : petites exploitations céréalières, sans élevage ou avec un petit troupeau allaitant valorisant de la prairie permanente, situées en zone de plaine

Groupe 5 : grandes exploitations spécialisées en cultures, situées en zone de plaine

Sous-ensemble à dominante Cultures Permanentes

Groupe 6 : grandes exploitations

Groupe 7 : petites exploitations

Etude sur le champ des exploitations de plus de 25 000 euros de PBS

Le sous-ensemble à dominante Cultures permanentes

Il est constitué de 1 167 exploitations, dont les 2/3 appartiennent au groupe 6. Toutes les variables de taille augmentent : la PBS de 5,7 %, la SAU de 4,6%, les UTA de 2,3%. La progression la plus flagrante est celle des UGB, avec 21%, mais celles-ci sont concentrées dans seulement 6% des exploitations de l'échantillon.

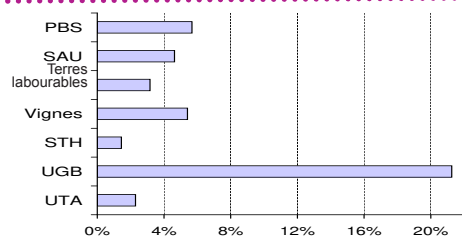
C'est le sous-ensemble pour lequel la dispersion de la PBS est la plus étendue : le rapport entre le 1^{er} et le 3^{ème} quartile (seuil du quart des exploitations à la PBS la plus faible et seuil du quart des exploitations à la PBS la plus élevée) était de 3 en 2010. Il augmente à 3,3 en 2016. Ramenée à l'hectare de SAU, la PBS progresse de 1%, de 26 100 € à 26 360 €.

Pour la SAU, la moyenne est très largement supérieure à la médiane dans chacun des groupes traduisant le fait que certaines structures exploitent de plus grandes surfaces, notamment en terres arables. Les exploitations viticoles ne détiennent que rarement un cheptel et si c'est le cas, il est de petite taille. Selon les orientations de production, les structures ont pu évoluer différemment.

Indicateurs de structures 2010-2016 dominante Cultures permanentes

moyennes	2010	2016
PBS, en euros	525 336	555 158
SAU, en ha	20,1	21,1
Terres labourables, en ha	11,9	12,3
STH, en ha	7,40	7,80
UGB, en ha	0,55	0,56
UTA	40,0	48,4

Sources : RA 2010, ESEA 2016, BALS



Sources : RA 2010, ESEA 2016, BALS

Une SAU le plus souvent en progression

En 2016, 68% des exploitations de la dominante ont une SAU entièrement consacrée à la production de raisin. La surface moyenne progresse alors de 9 ha en 2010 à 9,5 ha en 2016, les exploitations du groupe 6 ayant une SAU bien supérieure à

Une surface en vigne en augmentation dans les exploitations strictement viticoles

	Nombre exploitations strictement viticoles en 2016	Surface en vigne, en ha		Evolution, ha
		2010	2016	
Aube	195	5,75	6,24	0,50
Marne	365	10,46	11,13	0,67
Bas-Rhin	64	8,93	9,18	0,24
Haut-Rhin	156	9,85	10,32	0,47
Grand Est	790	8,99	9,54	0,55

Sources : RA 2010, ESEA 2016, BALS

Progression des terres cultivées en Champagne, des vignes en Alsace

	Nombre exploitations mixtes en 2016	SAU, en ha		Surface en vigne, en ha		Part de la surface en vigne	
		2010	2016	2010	2016	2010	2016
Champagne	90	60,16	69,16	5,12	5,2	8,5%	7,5%
Alsace	96	24,41	26,07	10,34	11,2	42,3%	43,0%
Grand Est (yc vignoble lorrain)	190	42,1	47,5	7,8	8,3	18,5%	17,5%

Sources : RA 2010, ESEA 2016, BALS

celle du groupe 7. L'augmentation de la surface en vigne la plus conséquente s'observe dans la Marne.

16% des exploitations sont mixtes et combinent cultures permanentes et terres labourables. La SAU augmente alors de 42,1 ha à 47,5 ha. L'assolement en 2016 est constitué à 69% de céréales, d'oléoprotéagineux et de plantes industrielles. La vigne occupe 17,5% de la surface. Les structures sont différentes selon les vignobles : en Champagne, les exploitations ont une surface plus grande et ont davantage gagné en terres labourables, tandis qu'en Alsace, c'est la surface en vigne qui a le plus progressé.

16% des exploitations n'ont pas de vigne en 2016. Dans ce cas, la surface exploitée, en moyenne 42 ha, n'a pas évolué entre 2010 et 2016. Elles sont réparties sur les 10 départements du Grand Est. L'assolement moyen est composé aux 3/4 de céréales, d'oléoprotéagineux et de plantes industrielles. Près de 14% des surfaces de ces exploitations sont consacrées à des productions maraîchères et fruitières.

Une diversité de structures en viticulture

En 2016, parmi les 980 exploitations viticoles de la dominante, 38% vinifient leur récolte de raisins. Elles appartiennent essentiellement au groupe 6 ; le groupe 7 renferme des producteurs qui vendent leur vendange. La part d'exploitations qui vinifient le raisin est plus élevée en Alsace qu'en Champagne,

51% contre 31%.

Parmi les exploitations mixtes, 41% vinifient leur raisin (78 exploitations).

Des élevages hors-sol confortés

Un cheptel est présent dans 80 exploitations sur toute ou partie de la période 2010-2016. Le nombre d'UGB a fortement progressé sur la période étudiée, de 583 UGB en moyenne à 707 UGB.

1/3 des exploitations sans vigne, presque exclusivement du groupe 6, ont des élevages hors-sol et détiennent 880 UGB en moyenne. 98% sont des UGB porcines et volailles.

La main-d'œuvre importante

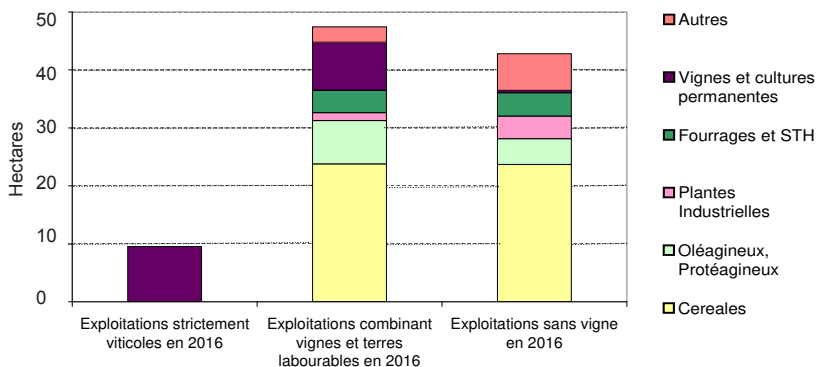
Si la main-d'œuvre moyenne progresse modérément, sa composition en revanche n'évolue pas : le groupe 6 mobilise une main-d'œuvre importante, pour moitié constituée de salariés. Le groupe 7, du fait de ses structures plus petites, a peu recours au salariat, mais utilise plutôt une main-d'œuvre familiale. Sur l'ensemble des structures, 35% des chefs et coexploitants se déclarent pluriactifs.

Dans les exploitations strictement viticoles, on totalise 4,87 UTA en moyenne en 2010 et en 2016. La part salarié est constante, à 47%. C'est dans les exploitations sans vigne que la main-d'œuvre est la plus abondante ; elle a progressé en moyenne de 6,1 UTA en 2010 à 6,6 UTA en 2016. La part dédiée au salariat de 61% en 2010 n'est plus que de 54% en 2016.

Composition de la SAU en 2016

Le statut des exploitations n'évolue quasiment pas. Les proportions d'EARL et de structures individuelles restent prépondérantes. Le groupe 7 est plutôt constitué de petites exploitations individuelles.

En 2010, 117 exploitations se déclaraient en Agriculture biologique ou en conversion (10% des exploitations), elles sont 159 en 2016 (13,6% des exploitations). Là encore, les activités de diversification, essentiellement du travail à façon et de l'hébergement, sont mises en œuvre sur moins d'exploitations. Par contre, la commercialisation par des circuits courts concerne 54% des exploitations.



Sources : RA 2010, ESEA 2016, BALS

Contexte économique et géopolitique

	Conjoncture économique	Evènements géopolitiques
2010	- Rebond général des prix agricoles suite à l'effondrement de 2009 (grandes cultures, lait) - Cours des bovins stables - Coût des moyens de production en baisse	- Bilan de santé de la PAC (renforcement du découplage, soutien à l'herbe, développement rural, couverture des risques climatiques)
2011	- Prix des productions soutenus - Déficit fourrager - Coût des moyens de production en hausse (énergie, engrais, alimentation)	
2012	- Flambée des cours des céréales et oléagineux due à une production limitée - Cours de la viande bovine élevés, baisse du prix du lait - Faible vendange en Champagne - Coût des moyens de production en hausse (énergie, alimentation)	
2013	- Prix des productions très élevés, prix du lait revalorisé - Recul des coûts de l'énergie, des engrais - Coût alimentation animale élevé	
2014	- Baisse des prix des grandes cultures, abondance de blé fourrager - Prix du lait élevé, augmentation des effectifs de vaches laitières - Recul des cotations bovines - Baisse des cours des porcins	- Embargo russe sur le porc en début d'année, puis sur le lait en août
2015	- Baisse des prix des céréales et du lait - Hausse des abattages, recul du prix de la viande bovine	- Fin des quotas laitiers - Demande de lait de la Chine en baisse - Début de la mise en place de la réforme de la PAC (ICHN)
2016	- Mauvaises récoltes des grandes cultures et cours très bas - Faible vendange en Champagne - Recul de la production laitière, remontée du prix du lait - Baisse des cotations de la viande bovine et ovine ; tendance inverse pour le porc et la volaille - Coûts des moyens de production en diminution	- Début d'application de la réforme de la PAC : convergence, surprime au 52 premiers ha, aides couplées confortées, ICHN revalorisée

Définitions

SAU : Surface Agricole Utilisée
 STH : Surface Toujours en Herbe
 SF : Surface Fourragère
 PBS : Production Brute Standard
 UGB : Unité Gros Bovin (Alimentation totale)
 UTA : Unité-Travail-Année
 ASP : Agence de Services et de Paiement

BDNI : Base de Données Nationale de l'Identification
 CVI : Casier Viticole Informatisé
 RA : Recensement Agricole
 RICA : Réseau d'Information Comptable Agricole
 ESEA : Enquête Structure des Exploitations Agricoles
 BALS : Base de sondage pour la statistique agricole
 ICHN : Indemnité Compensatoire de Handicap Naturel

Publication disponible sur le site internet www.draaf.grand-est.agriculture.gouv.fr

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF)

Service régional de l'information statistique et économique (Srise)

3 rue du faubourg Saint-Antoine- CS 10526

51009 CHALONS-EN-CHAMPAGNE Cedex

Tél : 03 26 66 20 33 - Fax : 03 26 21 02 57

Courriel : srise.draaf-grand-est@agriculture.gouv.fr



- Directeur régional : Sylvestre CHAGNARD
- Directeur de publication : Sylvain SKRABO
- Rédacteur en chef : Tristan ROSE
- Rédactrice : Sandrine ZORN

- Composition : DRAAF Grand Est / Srise, site de Metz
Christine PERINI
- Dépôt légal : à parution
- N° ISSN : 2496-5480